

Auto-entrepreneur -> Accre

Par **Made_olivier**, le 11/03/2019 à 11:08

Bonjour,

Je suis auto-entrepreneur depuis quelques années mais j'ai effectué un chiffre d'affaires égale à 0 depuis au moins 2 ans. Je souhaite lancer une activité e-commerce sur internet et je vais utiliser le statut d'auto-entrepreneur pour tester le business et ensuite sur une société commerciale si cela fonctionne. Ma question est la suivante -> sachant que je suis sur mon dernier mois de demandeur d'emploi à Pôle emploi est-ce que malgré le fait que je sois déjà inscrit en tant qu'auto-entrepreneur mais avec un changement d'activité quest l'e-commerce, est-ce que je peux prétendre à l'ACCRE pour les trois premières années de cette nouvelle activité avec ce statut d'auto-entrepreneur tant que mon chiffre d'affaires reste bas.

Merci beaucoup pour vos informations

Olivier